

# Bassins d'alimentation de captage éligibles aux mesures agro-environnementales et climatiques



BAC du SIVOM du Gâtinais et SIVU de Saint-Hubert  
(BO\_GATI)



BAC de Villeron et Villemer  
(BO\_VIVI)



BAC de Courtenay  
(BO\_COUR)



BAC de Saints en Puisaye - La Source des Gondards  
(BO\_GOBR)



BAC de la Vallée de la Vanne  
(BO\_VANN)



BAC de Lasson - Le Puits des Perrières  
(BO\_LASS)



BAC de l'Armançe  
(BO\_ELAR)



BAC du Moulin des Fées  
Ligny-le-Châtel  
(BO\_FEES)



BAC de l'Auxerrois  
(BO\_SACI)



BAC de sources de Riou, de Saint-Fiacre et de la vallée des fontaines  
(BO\_BACA)



## Légende

Enjeu :

-  Biodiversité
-  Eau

Orientation des MAEC proposée :

-  Elevage
-  Grande Culture

Année d'ouverture aux MAEC

-  2015
-  2016
-  2017

 Fermé à la contractualisation en 2018

**N.B : Pas de nouveau territoire ouvert en 2018**

0 10 20 30 40 km